SPÉCIAL EMPLOYEURS

INSTITUT
ECO-CONSEIL

Formez un collaborateur à l'éco-conseil

Le développement durable, sans recruter

Formation en alternance
Janvier 2021 - Mars 2022

Gestionnaire de projets environnementaux, Change Manager et coordinateur de votre politique de développement durable, l'éco-conseiller vous assure d'une démarche globale, cohérente et gage de performance. Grâce à cette formation en alternance, vous intégrez rapidement des compétences en interne, sans recruter, et bénéficier immédiatement d'un pilote pour gérer un projet environnemental concret au bénéfice de votre organisation.

VOUS ÊTES

- Une **entreprise**, une **organisation** du secteur marchand ou non marchand,
- Convaincue de la nécessité de disposer, au sein de votre équipe, des compétences pour **gérer des projets environnementaux**,
- Intéressée par le principe d'un **projet concret** à mener au sein de votre organisation par votre collaborateur en formation.

VOUS VOULEZ

- **Réduire vos charges** (économies d'énergie, de ressources, de consommables, de frais de transport, ...),
- **Être en conformité** avec les impératifs réglementaires et légaux (permis d'environnement, plan de déplacements, ...),
- **Innover** et inscrire votre développement dans une perspective de moyen terme, en cohérence avec les enjeux et les politiques publiques,
- **Motiver votre équipe** en lui proposant des projets et des actions qui favorisent le bien-être au travail, la recherche de sens et l'engagement collectif,
- **Améliorer votre engagement et votre image** en matière de responsabilité sociale, sans tomber dans les pièges du greenwashing.

LA FORMATION

- Des **cours et séminaires**, animés par des professionnels de l'environnement, de la gestion de projet et de la communication, qui combinent théorie, études de cas, exercices pratiques et visites sur site (24 jours ouvrables + 21 jours hors temps de travail).
- Un **projet environnemental** à mener sur le lieu de travail (25 jours).
- Un **accompagnement individualisé** tout au long de la formation.

VOS AVANTAGES

- L'assurance des **qualités pédagogiques et pluridisciplinaires** reconnues de l'Institut Eco-Conseil qui a déjà formé près de 1000 éco-conseillers,
- L'intégration en interne des **compétences** d'éco-conseiller sans recruter,
- La garantie d'une **approche globale** du développement durable et d'une vision intégrée de la démarche de changement,
- Le choix d'une **formation immédiatement utile** à votre organisation grâce à un projet concret à mener pendant le cursus.

Ils ont déjà leur éco-conseiller formé par l'Institut Eco-Conseil :

Shanks, Sodexo, Solvay, UCM, BNP Paribas Fortis, Swift, UCB Pharmaceutics, Belfius, Union Wallonne des Entreprises, CGSLB, CCI, Hôpital de Jolimont, ONE, Théâtre de la Monnaie, la Croix-Rouge, Infrabel, Arcelor Mittal, SPF Intérieur...

Contact : Frédéric Lombart - frederic.lombart@eco-conseil.be - 081/39 06 77

LE PROGRAMME

> Un **volet environnemental** pour :

- Cerner les enjeux environnementaux globaux,
- Appréhender le métier d'éco-conseiller, son rôle, ses limites,
- Acquérir des outils de gestion environnementale en matière d'énergie, de déchets, d'aménagement du territoire et de mobilité, de biodiversité, d'alimentation, d'agriculture et de santé.

> Un **volet communication et gestion du changement** pour :

- Acquérir une méthode de gestion de projet,
- Améliorer ses techniques de communication interpersonnelles,
- Animer une équipe et gérer des projets participatifs,
- Définir des messages mobilisateurs,
- Intégrer des outils de négociation.

> Un **projet environnemental** à mener sur le lieu de travail.

Quels projets ont-ils menés ?

Les participants des promotions précédentes ont développé, au cours de leur formation, des actions concrètes au sein de leur organisation :

- Mise en place d'une éco-team,
- Développement d'un projet pilote en faveur de la biodiversité,
- Gestion des déchets sur le site de production,
- Management d'une labellisation environnementale,
- Mise en œuvre d'un plan d'action public (Plan Maya, Agenda 21, ...).

Retrouvez leurs témoignages sur www.eco-conseil.be et sur notre page

INFORMATIONS PRATIQUES

PÉRIODE : Janvier 2021 - Mars 2022

ORGANISATION

16 sessions de cours les vendredis et samedis consécutifs, une semaine sur deux, deux sessions de trois jours en résidentiel (du jeudi au samedi), 3 journées de formation complémentaires et des séances d'accompagnement + 25 jours en intra-entreprise pour développer un projet concret en lien avec la formation.

PRIX : 3.000 € pour 45 journées de formation, de séminaires et d'accompagnement + 5 journées de certification, tous frais compris.
Possibilités d'aides régionales ou sectorielles jusqu'à 50%.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Participation obligatoire préalable du candidat à l'une des **séances d'information** organisées par l'Institut Eco-Conseil à Namur.

Ces séances sont prévues à Namur (vendredis 11/09 et 18/9 à 18h) et à Bruxelles (samedis 3/10 et 10/10 à 9h30).

Informations et inscription aux séances d'information sur : www.eco-conseil.be/formation-en-alternance.

L'inscription sera effective sur acceptation d'un dossier de motivation intégrant un projet environnemental au bénéfice de l'employeur, à remettre à l'Institut Eco-Conseil pour le 30 octobre 2020.

CERTIFICATION

Le certificat d'éco-conseiller est délivré sur base de la réussite d'une épreuve intégrée devant un jury de professionnels.

La formation est agréée par le Congé-éducation payé et conforme au décret de la Région Wallonne pour la subvention et le maintien d'un éco-conseiller en commune.

CONTACT

Frédéric Lombart, coordinateur de la formation en alternance

frederic.lombart@eco-conseil.be
081/39 06 77

Institut Eco-Conseil
Mundo Namur
Rue Nanon, 98 - 5000 Namur

www.eco-conseil.be
Suivez-nous sur

©Institut Eco-Conseil, mai 2020 – E.R.. : Augustin Joiris - Rue Nanon, 98 - 5000 Namur

INSTITUT ECO-CONSEIL
Avec le soutien de
RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
Wallonie